

Discours Jean-Marie CARRIER
Inauguration Exposition « Rencontres dans le noir » - ONA
13 avril 2007 – ARLON

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous saluer et de vous dire combien je suis heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour inaugurer ces rencontres dans le noir qui ont comme but, notamment, la sensibilisation et la rencontre avec des personnes déficientes visuelles.

Je tiens particulièrement à remercier le Rotary Club et l'Inner Wheel d'Arlon ainsi que l'Oeuvre Nationale des Aveugles pour les actions qu'ils mènent en faveur des malvoyants. Ces actions me semblent particulièrement pertinentes et c'est donc tout naturellement que le Département provincial des Affaires sociales et hospitalières dont j'ai la responsabilité, a décidé de soutenir cet événement par l'entremise plus particulièrement du SAHMO (service d'accompagnement des personnes handicapés en milieu ouvert) avec Patrick Heindrickx et son équipe.

Et nous n'en sommes pas à notre première collaboration.

L'année dernière, souvenez-vous, nous inaugurons ensemble un espace malvoyance d'informatique et de loisirs.

Le SAHMO avait à l'époque mis des locaux à disposition et nous avons soutenu financièrement l'acquisition de matériel informatique adapté aux malvoyants.

Je souhaite préciser qu'un des rôles de la Province est d'apporter un soutien, peu importe la manière dont il se concrétise, aux associations qui oeuvrent en faveur de publics dits « fragilisés ».

Un stand provincial du social est d'ailleurs accessible pendant les rencontres dans le noir.

Une autre mission de la Province est aussi d'apporter des aides via des services créés spécialement à cet effet comme le SAHMO dont je vais vous parler quelques instants.

Le SAHMO propose gratuitement un accompagnement polyvalent pour personnes handicapées mentales, un accompagnement-conseil pour personnes handicapées physiques et un accompagnement spécifique pour sourds.

Le SAHMO aide les personnes handicapées à vivre en autonomie (hors des institutions) dans un cadre et des conditions socialement favorables.

L'accompagnement se traduit par des conseils pour faciliter les décisions et des aides pour réaliser les différentes démarches et actes de la vie courante (logement, emploi, formations, gestion budgétaire, démarches administratives, loisirs, santé, éducation à la citoyenneté, ...).

Sous la même direction se développe également le service Auti-Lux qui, comme son nom l'indique, vient en soutien aux personnes atteintes d'autisme.

Pour en revenir à notre présence ici ce soir, j'espère qu'elle permettra à tous les décideurs politiques, quel que soit le niveau de pouvoir, d'être attentifs et réceptifs aux besoins de nos amis malvoyants et aux visiteurs d'être interpellés par le sujet afin de mieux intégrer les personnes déficientes visuelles dans notre société.

Je vous, je nous souhaite un plein succès et vous remercie de votre attention.

Jean-Marie CARRIER

Député provincial en charge des Affaires sociales et hospitalières.